



Le Réseau "Sortir du nucléaire" fait la transparence

Séismes : EDF met en place un lobbying "au plus haut niveau" pour empêcher la prise en compte des données gênantes

Note : les données présentes dans ce document datent de fin 2002 mais elles restent d'une parfaite actualité puisque la remise à niveau des réacteurs nucléaires n'a pas eu lieu.

Explications

Le document qui suit est un compte-rendu, par un expert d'EDF, de la rencontre du 24 octobre 2002 entre EDF, l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire) et l'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)

(Voir ci-dessous les explications concernant les sigles utilisés.)

Le rédacteur met en lumière les fortes divergences d'appréciation des données sismiques entre EDF et l'IRSN. Après une présentation sommaire des divergences, la partie la plus intéressante est l'analyse des "suites à donner" :

- *"Nous savions que la menace planait"*

Les experts d'EDF savent donc pertinemment qu'il y a un problème concernant le risque sismique

- *"Il faut mobiliser stratégiquement au dessus des experts pour lever la contrainte"*

Ca a le mérite d'être clair : il s'agit clairement de réduire l'IRSN au silence grâce à des pressions hiérarchiques. Illustration parfaite des méthodes du lobby nucléaire...

- *"Une communication de haut niveau vers la DGSNR est requise"*

Les hauts dirigeants d'EDF doivent faire comprendre à la DGSNR (la direction de l'ASN) que la "plaisanterie" a assez duré et qu'il faut mettre au pas l'IRSN...

- *"Des actions de lobbying ou contre-feu (autres experts) sont-elles possibles ?"*

On voit que les pires méthodes sont envisagées, comme la déstabilisation des experts de l'IRSN et la recherche d'experts bien plus complaisants !

- *"Il faut trouver une échappatoire à cette menace"*

Ne vous y trompez pas : pour EDF, la "menace" n'est pas la perspective d'un accident nucléaire (ça se gère !) mais bien celle de devoir payer la remise à niveau des centrales !

Note : Voir dans les documents suivant que la facture est estimée à 1,9 milliards d'euros, sans compter l'indisponibilité des réacteurs pendant les travaux.

Sigles principaux :

- **AS ou ASN** : *Autorité de sûreté nucléaire*. Organisme mis en place par l'Etat pour s'assurer que les exploitants (EDF, Areva, CEA, etc) respectent les mesures de sûreté. Hélas, l'expérience montre que l'ASN a pour objet de cautionner la continuation du nucléaire en France et de ne pas poser trop de problèmes aux grands exploitants, en particulier à EDF.
- **IRSN** : *Institut de radioprotection de sûreté nucléaire*. Institut d'Etat placé sous la tutelle de l'ASN. Celle-ci a "mis au pas" les experts de l'IRSN qui voulaient faire leur travail sans se plier aux exigences d'EDF
- **BERSSIN** : bureau de l'IRSN qui travaille tout particulièrement sur la question du risque sismique.
- **DGSNR** : *Direction générale de la sûreté nucléaire et de la radioprotection*. C'est la direction de l'Autorité de sûreté nucléaire.
- **GP** : *Groupe permanent*. C'est un ensemble de réunions qui regroupent les experts des différents acteurs concernés (EDF, ASN, IRSN)
- **VD2 1300** : deuxième visite décennale des réacteurs de 1300 MW. Il y a en France 20 réacteurs de 1300 MW. Ils approchent de leur 20^{ème} année de fonctionnement et donc de leur seconde visite décennale (une grande opération de contrôle à l'issue de laquelle est donnée l'autorisation de fonctionner pour 10 ans de plus)
- **VD3 900** : troisième visite décennale des réacteurs de 900 MW. La VD3 est censée être plus cruciale que la VD1 et la VD2 car à l'origine les réacteurs sont conçus pour fonctionner seulement 30 ans. La VD3 doit permettre de vérifier que les réacteurs peuvent aller au-delà. EDF a d'ores et déjà imposé le prolongement de dix ans à l'issue des VD3... avant même qu'elles aient lieu ! C'est dire à quel point l'Autorité de sûreté nucléaire n'a aucune... autorité !
- **RFS** : Règle fondamentale de sûreté. C'est un document de l'Autorité de sûreté nucléaire qui tente de cadrer la façon d'appliquer les mesures de sûreté, comme l'utilisation des Etudes probabilistes de sûreté (EPS). Ces mesures sont très subjectives et font l'objet d'interprétations... souvent contestables.
- **Palier CP0 et Palier CPY** : il s'agit des réacteurs de 900 MW (il y en a 34 en France)
- **Palier P4 et Palier P'4** : il s'agit des réacteurs de 1300 MW (il y en a 20)
- **Palier N4** : il s'agit des 4 réacteurs de 1450 MW, les plus récents construits en France (à Civaux et Chooz)

Doc B 1/3

 Eric DE-FRAGUIER
25/10/2002 18:45

Pour : Jean-Claude LEGENDRE/DPN/SC/DEPT/EDFGDF/FR@EDFGDF, Dominique
MINIERE/DPN/SC/DEPT/EDFGDF/FR@EDFGDF
cc : Jean-Michel MORONI/MCPA/IDF/DEPT/EDFGDF/FR@EDFGDF, Vincent
CHARLET/SEPTEN/DE/EDFGDF/FR@EDFGDF, Bernard
FOUREST/SEPTEN/DE/EDFGDF/FR@EDFGDF, Jean-Marc
MIRAU COURT/CHOOZ/EST/DEPT/EDFGDF/FR@EDFGDF, Georges
SERVIERE/NCE/DE/EDFGDF/FR@EDFGDF, Jean-Yves
DUBIE/AIX/SQR/DE/EDFGDF/FR@EDFGDF, Christophe
DUROUCHOUX/AIX/SQR/DE/EDFGDF/FR@EDFGDF, Pascal
THEROND/CIG/DE/EDFGDF/FR@EDFGDF, Denis
POIRRIER/MCPA/IDF/DEPT/EDFGDF/FR@EDFGDF, Jean-Marc
DE-GUIO/CIG/DE/EDFGDF/FR@EDFGDF, Yves MAZET/CIG/DE/EDFGDF/FR@EDFGDF, Eric
JOUEN/CIG/DE/EDFGDF/FR@EDFGDF, Maurice
VENDROUX/AIX/SQR/DE/EDFGDF/FR@EDFGDF, Roger
SEBAN/CNEPE/DE/EDFGDF/FR@EDFGDF, Geoffroy
DREDEMIS/MCPA/IDF/DEPT/EDFGDF/FR@EDFGDF, Bernard
VIDAL/SEPTEN/DE/EDFGDF/FR@EDFGDF, Marie-Therese
BLANCHARD/SEPTEN/DE/EDFGDF/FR@EDFGDF, Luis
FERNANDEZ/MCPA/IDF/DEPT/EDFGDF/FR@EDFGDF
Objet : GP VD2 1300 et révision RFS2001.01 (séisme : SMS de sites) : alerte

Je me fais l'écho d'une réunion EDF/DGSNR/IRSN, à laquelle j'ai assisté, de
mercredi 24 Octobre dernier dont l'enjeu est fort.
participants EDF : TEGG, SEPTEN, CIG, CNEPE, CAPE
participants AS : DGSNR (FORNER, CLOS), BERSSIN, SAMS.SEREP.

Contexte

Cette réunion se tenait dans un contexte de GP VD2 1300 (rapport IRSN début
novembre et GP 19 décembre) où 2 dossiers importants concernent le séisme :
souplesse planchers BAS/BL , séisme événement tenue de la SDM.

La DGSNR souhaitait dans un premier temps que soit aussi instruit à travers ce
GP les nouveaux spectres de sol des sites 1300. Elle s'est finalement rangée à
notre position que cela ne pourrait pas être instruit techniquement avant le GP sur
le fond ...car il est top tard. L'IRSN/SAMS aussi mais le rapport BERSSIN serait en
annexe au rapport IRSN pour le GP.....

Nous avons pris en hypothèse de nos réévaluations des spectres de sol, qui leur
ont été communiqués depuis un certain temps, et confirmés par un envoi de Mai
2002. Le BERSSIN (service de l'IRSN) conteste en partie nos spectres mais ne
s'était jamais clairement exprimé. C'était la première rencontre formelle et un rapport
nous a été remis.

Résumé de la réunion

BERSSIN a clairement pointé les écarts expliquant les différences entre les
spectres EDF et IRSN selon nouvelle RFS : en résumé, cela concerne soit la
méthodologie d'application de la RFS soit l'interprétation des cartes
sismotectoniques(nous n'avons pas les memes). Il s'agit d'un débat entre experts
et coté EDF c'est TEGG qui a la connaissance équivalente à celle du BERSSIN.

Doc B 2/3

Les écarts sont parfois importants (les sites non cités n'ont pas d'écart entre EDF et IRSN) :

palier P4 : FLA et surtout SA (EDF: 0,08g ; IRSN : 0,14g) : a priori , on peut espérer que cela ne déstabilisera pas les dossiers VD2 mais cela va générer des questions sur la tenue des matériels sur les planchers (IRSN a dit ne pas remettre en cause la tenue structurelle du BAS/BL) . Par contre, j'anticipe que cela tue tout espoir de dépalierisation entre tranches...pour faire moins de modifs sur les sites moins sismiques que l'enveloppe. Ce n'est pas un pb majeur pour ce palier....(à confirmer CIPN)

palier P'4 : BV (EDF: 0,07g ; IRSN :0,21g), GF (EDF: 0,08g ; IRSN: 0,3g...meme BERSSIN le juge excessif mais l'affiche !), PY (0,11g ; IRSN: 0,19g) , NOG (EDF : très faible ; IRSN : 0,1g= spectre minimal) : ces résultats déstabiliseraient assez fortement les dossiers VD2 . Mais plus grave réinterrogeraient aussi l'ensemble de l'ilot nucléaire sur les 3 premiers sites cités, calculés d'origine pour 0,15g (hors site).

palier CP0 : FSH (EDF: 0,13g ; IRSN : 0,28g) et BUG (EDF: 0,11g ; IRSN : 0,2g) : ces données sont à comparer aux valeurs prises à l'origine respectivement de 0,2g et 0,1g pour FSH et BUG . Considérant de plus qu'il ya une conception ancienne, peu robuste ou meme partielle pour FSH , le risque est très fort pour les 2 sites.

palier CPY : SLB (EDF : 0,11g ; IRSN : 0,23g) , BLA (EDF: 0,1g ; IRSN : 0,3g ...c'est le meme raisonnement que GF mais n'est pas excessif selon eux. séisme de Bordeaux), CHB (EDF : 0,2g ; IRSN: 0,3g) : rappelons qu'aux niveaux des SMS que nous avons déterminé nous lançons des études d'impact sommaire, il s'agit la de niveaux tres importants.

palier N4 : désaccord sur CV (non chiffré et non partagé).

Nous avons clairement exprimé que nous ne pouvions pas instruire isolément chaque palier et que c'était une approche d'experts qui nécessitait confrontation. Que de notre côté , les résultats sont échangés depuis longtemps et qu'il importait de ne pas polluer le débat au prochain GP par un effet d'annonce. Le sujet est patrimonial et serait traité par la branche , vu son enjeu.

TEGG va rencontrer le BERSSIN pour expliquer notre position (instruction technique commence dès Novembre) et un planning doit etre produit. La DGSNR (Mle FORNER) doit me recontacter début décembre pour la suite... nous avons aussi affiché que vis à vis des études VD3 900 le jeu d'hypothèses doit etre disponible assez vite (1er trim 2003).

Suites à donner

Nous savions que la menace planait . Elle est présentée par le BERSSIN pour les sites 1300. Leur position 900 n'est pas finalisée (au sens AQ)mais elle est aussi claire.

Doc B 3/3

La représentation EDF à l'instruction technique RFS 2001 doit être adaptée à l'enjeu.

Il faut mobiliser stratégiquement au dessus des experts pour lever la contrainte.
Action à caler entre Directions DPN et DIN.
Une communication de haut niveau vers la DGSNR est requise.
Des actions de lobbying ou contrefeu (autres experts ,) sont elles possibles ?

Alors que la discussion VD3 900 s'engage, un message fort doit être calé : **avec une RFS 2001 à ce niveau , on ne peut pas accepter de la prendre au référentiel.** Il faut trouver une échappatoire à cette menace. Dans la démarche projetée, c'est une étude d'impact qui doit définir jusqu'où il serait acceptable industriellement de réévaluer le séisme. Et donc de déroger , pour certains sites (ex CP0) à l'application de la RFS.

Les études d'impact menées par la DIN sont donc essentielles au calage de la stratégie à venir et sont engagées sur base de **nos** spectres EDF.

Pour repartager, mais le prochain débat "séisme" en CSNE prend un relief d'actualité.....

10-JUL-07 10:39

0557956933

PAGE: 6